



## COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 3 novembre 2019

### **ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE – VIGILANCE ORANGE VENT VIOLENT Tempête Amélie – point de situation le 03/11 à 7h**

La Charente-Maritime est placée en vigilance orange pour vent violent par Météofrance, en raison du passage de la tempête Amélie. Les rafales de vent de sud-ouest à ouest ont été pour le moment les plus marquées sur le littoral. On a observé au cours des 3 dernières heures: 124 à Saint-Clément des Baleines (île de Ré), 111 à Royan, 103 à la pointe de Chassiron (île d'Oléron), 87 à La Rochelle. Ce vent a été accompagné de fortes précipitations dans tout le département.

A 7h, le premier bilan effectué est le suivant :

- aucune victime recensée par les services de secours
- les sapeurs-pompiers du SDIS 17 ont procédé à 85 interventions en lien avec l'évènement climatique, majoritairement pour des abats d'eau nécessitant des bâchages sur toiture et la protection de biens. 70 sapeurs-pompiers sont actuellement engagés. 35 interventions en cours.
- Enedis recense 5700 foyers coupés d'électricité répartis sur 35 communes du département,
- des chutes d'arbres, de câbles électriques et des chaussées inondées ont été constatées sur le réseau routier secondaire (recensement en cours)
- sur les ponts de Ré et Oléron, une limitation de vitesse à 50km/h et l'interdiction de circulation aux piétons et deux roues ont été activées dans la nuit à partir de 3h du matin. Cette restriction a été levée à 6h sur le pont de Ré.

**La plus grande vigilance reste nécessaire pendant toute la matinée en raison de la poursuite du phénomène pendant la matinée de dimanche**, annoncée jusqu'à 11h par MétéoFrance. Le

- la vigilance Orange « vent violent » reste active sur le département, le vent restant fort pendant toute la matinée accompagné de précipitations.
- la vigilance vagues-submersion de niveau jaune reste déclenchée sur tout le littoral, en raison du risque de forts déferlements de vagues pouvant engendrer des submersions sur les parties exposées du littoral. L'intensité du phénomène est plus marquée au moment de la pleine mer (7/8h dimanche matin, coefficient 51).

#### **Conseils de comportement**

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent ;
- Évitez tout rassemblements sous les arbres, ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral ;
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers, consolidez vos installations extérieures ;
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés ;
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

#### **Contact presse**

Préfecture de la Charente-Maritime  
Service Départemental de la Communication Interministérielle  
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr  
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22  
Standard : 05.46.27.43.00 - [www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)

L'État en Charente-Maritime

 Suivez l'actualité des services sur @prefet17  [twitter](https://twitter.com/prefet17)

**Tenez-vous informés des mesures qui pourraient être prises par les gestionnaires :**

- ✓ Conseil départemental pour les ponts
- ✓ Conseil régional pour les transports scolaires
- ✓ Mairies et direction des services départementaux de l'Éducation nationale pour les établissements scolaires
- ✓ Météo France pour l'évolution de la situation météorologique